

Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire

PROCÈS-VERBAL

1^{ère} séance 2023 – 1^{er} février 2023 - 15 h 08 à 17 h 55

Salle des Comités, 2^e étage, Maison du citoyen

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

PRÉSENCES :

Membres

Monsieur Steven Boivin - Président et conseiller municipal

Monsieur Edmond Leclerc - Vice-président et conseiller municipal

Madame Tiffany-Lee Norris Parent - Conseillère municipale

Monsieur Carl Clements - CISSS de l'Outaouais

Madame Frédérique Delisle - Loisir sport Outaouais

Madame Ndeye Sine – Membre citoyenne

Monsieur Eric Thibault – Membre citoyen

Monsieur Benjamin Dumont – Saga Jeunesse

Monsieur Érik Breton - Membre citoyen

Monsieur Stéphane Lacasse en remplacement de madame Nadine Peterson – Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais

Secrétaire

Madame Véronique Leduc - Secrétaire aux commissions et comités - SLSDC

Ressources internes

Madame Anick Fortin - Coordinatrice aux commissions et comités - SLSDC

Monsieur Sébastien Vallée - Directeur – SLSDC

Madame Mychelle Vaive - Chef de service – Planification et développement des communautés – SLSDC

Monsieur Jean-Marc Lacroix – Chef de service – Opérations et installations sportives – SLSDC

Madame Caroline Séguin – Responsable – SLSDC

Monsieur Alexandre Pirsch – Coordinateur à l'analyse et recherche - SLSDC

Monsieur Martin Goulet – Chef de section par intérim - Opérations et installations sportives – SLSDC

Monsieur Jean-Christophe Gandubert – Chef de section - Planification et développement des communautés – SLSDC

ABSENCES :

Madame Cassidy Villeneuve – Membre citoyenne

La séance débute à 15 h 08.

1. Mot de bienvenue

Monsieur Boivin souhaite la bienvenue à tous. Il souligne la présence de monsieur Stéphane Lacasse du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais ainsi que de monsieur Denis Girouard.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Steven Boivin

Appuyé par madame Tiffany-Lee Norris parent

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance tel que soumis.

Adoptée

3. Dépôt et suivis du procès-verbal de la réunion du 12 octobre 2022

Aucun suivi.

4. Période de questions citoyennes

Aucune question n'est adressée à la Commission.

5. Suivi de dossiers :

5.1 Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires; Plan d'intervention s'y rattachant et Plan d'investissement communautaire

Monsieur Vallée informe les membres de l'état d'avancement des travaux liés à la mise en œuvre du plan d'intervention qui permet de prioriser les projets d'infrastructures selon le financement qui sera octroyé.

Un questionnement sur les impacts du manque de financement à court et à moyen terme est soulevé. Il est mentionné qu'à court terme, il n'y aura pas d'impact sur les opérations et que pour le moyen terme, c'est davantage la volonté de changer les façons de faire dans le travail de planification et dans la recherche de financement.

5.2 Projets d'infrastructures

Monsieur Vallée fait part de l'état d'avancement du complexe sportif de l'Ouest. Le dossier a été présenté au conseil municipal avant la période des fêtes et il a été bien reçu par celui-ci. Les membres seront informés de l'évolution du projet, qui demeure une priorité pour le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés.

Monsieur Dumont souhaite savoir quelles sont les suites de l'évaluation du niveau de maintien des centres communautaires qui a été réalisée avant la pandémie. Monsieur Gandubert mentionne que c'est le Service des infrastructures et des projets qui a effectué l'évaluation et que les travaux seront réalisés selon les budgets octroyés par le conseil municipal.

5.3 Ententes avec le milieu scolaire

Monsieur Vallée mentionne que la Ville travaille en collaboration avec les centres de services scolaires quant à l'identification de terrains pour la construction de nouvelles écoles et en infrastructures qui répondront aux besoins des citoyens. Une culture de collaboration et de façon de faire est à changer. D'ailleurs, la Loi qui a aboli les commissions scolaires permet des échanges plus fluides entre les parties concernées. Monsieur Vallée ajoute qu'il faut s'inspirer des succès réalisés ailleurs au Québec, et qu'une des premières étapes est de saisir les opportunités. Un suivi sera fait à la Commission en mai afin que des orientations soient identifiées au courant de l'été 2023.

Monsieur Lacasse mentionne que le souhait de la Ville est partagé par le milieu scolaire et que l'objectif commun est de favoriser de saines habitudes de vie pour les jeunes et les citoyens.

6. Présentation : Bilan du plan d'action 2020-2022 du plein air urbain et démarche de renouvellement du prochain plan d'action pluriannuel

Les objectifs sont de présenter le bilan du plan d'action 2020-2022 du plein air urbain, les prochaines étapes liées à son renouvellement ainsi que d'obtenir des recommandations de la Commission. Monsieur Sébastien Vallée informe les membres des 5 orientations qui incluent 15 objectifs, 39 mesures et 64 livrables pour un budget total de 2 865 000 \$. La démarche d'élaboration du bilan ainsi que le bilan des actions et des dépenses sont exposés. Les grands constats, les recommandations prioritaires ainsi que les prochaines étapes sont présentés.

Les membres se questionnent si le montant résiduel de 1,55 millions peut être utilisés après l'année 2023. Il est mentionné qu'une partie des sommes sera utilisée en 2023, et qu'un montant est réservé pour l'aménagement d'infrastructures qui se poursuivra après 2023.

Certains mentionnent qu'une évaluation plus approfondie du Plan d'action avec des indicateurs permettrait d'avoir un meilleur bilan du plan. Monsieur Vallée mentionne que les indicateurs sont à revoir et que l'objectif est de démontrer les actions qui ont été réalisées. Il ajoute que les cibles étaient trop ambitieuses pour la capacité du service à assurer le suivi du plan. C'est pour ces raisons qu'une ressource devra être dédiée pour assurer sa mise en œuvre.

Monsieur Thibault mentionne qu'il est important de faciliter les saines habitudes de vie, en favorisant la marche l'hiver, notamment. Pour ce faire, le déneigement des trottoirs et des sentiers devrait être priorisé. Il se questionne sur l'importance d'intégrer cet aspect dans le plan de plein air urbain.

Il est mentionné que dans ce contexte, la définition du plein air urbain en lien avec le mode de vie physiquement actif est importante et que des choix seront à faire dans l'élaboration du prochain plan d'action. Un arrimage du nouveau plan avec le plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires sera également nécessaire.

Monsieur Vallée mentionne que les ententes avec les partenaires pour la mise en œuvre du plan de plein air urbain seront également reconduites.

Considérant que le plein air urbain est une priorité organisationnelle à la Direction générale;

Considérant que le Plan d'action en plein air urbain est une priorité opérationnelle au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés;

Considérant que la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire s'est engagée dans son plan de travail 2022-2023 à contribuer au bilan du plan d'action triennal 2020-2022.

La Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire recommande, à l'unanimité, au conseil municipal :

CLSDC-2023-01

- *d'accepter le dépôt du bilan du plan d'action triennal 2020-2022 en plein air urbain de la Ville de Gatineau;*

CLSDC-2023-02

- *de poursuivre la réalisation des actions inscrites au plan d'action triennal 2020-2022 en plein air urbain, pour l'année 2023, de façon transitoire;*

CLSDC-2023-03

- *d'entamer les démarches pour le renouvellement du plan d'action pluriannuel en plein air urbain.*

Il est proposé par monsieur Edmond Leclerc

Appuyé par madame Ndeye Sine

Adoptée

Pause de 16 h 29 à 16 h 57

7. Présentation : Démarche liée à la révision du programme des camps de jour ainsi qu'à la tarification

L'objectif de la présentation est d'obtenir les commentaires des membres quant à la démarche d'analyse proposée par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés pour la révision du programme des camps de jour de la Ville de Gatineau.

Monsieur Vallée présente la mise en contexte, incluant les mandats octroyés par le conseil municipal qui se décrit comme suit :

- Avant l'étude du budget 2024, de faire un bilan, au conseil municipal, des impacts liés à la tarification 2023 des camps de jour ainsi que de présenter les résultats de la révision des programmes et mesures de soutien aux familles pour les inscriptions aux programmes;

- Mandater l'administration à revenir à la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire avec des scénarios visant à obtenir un équilibre des contributions ville et citoyen. Identifier la période de temps appropriée.

Les étapes proposées pour l'année 2024 sont les suivantes :

- Évaluer la faisabilité de créer un programme de soutien financier spécifique aux camps de jour et réviser le soutien offert aux organismes en statu quo;
- Analyser le programme Enfex et l'adaptation des services aux personnes en situation de handicap;
- Élaborer des scénarios de déploiement.

Les étapes proposées pour l'année 2025 sont les suivantes :

- Adopter un scénario de déploiement;
- Débuter la mise en œuvre.

Les membres posent des questions d'éclaircissement en lien avec les tarifs des camps de jour contre ceux pour le service de garde ainsi que les raisons qui motivent le fait que les tarifs diffèrent de ceux offerts par le privé.

Les membres s'entendent pour dire qu'une réflexion est nécessaire en tenant compte des éléments suivants :

- du rôle de la Ville en lien avec le programme camp de jour et le programme Enfex;
- de l'accessibilité financière pour les familles plus démunies, en incluant la possibilité d'offrir des camps de jour spécialisés;
- de l'accessibilité pour les enfants ayant des besoins particuliers, sans oublier les enfants en situation de handicap;
- d'avoir un portrait de l'offre globale de service camps de jour sur le territoire de la ville et de faire une analyse de risque;
- s'assurer de rejoindre l'ensemble des familles dans le besoin, car certains n'utilisent pas les services offerts par les organismes partenaires de la Ville.

8. Présentation : Bilan des actions 2022 et actions 2023 du plan de travail de la Commission

Monsieur Boivin mentionne qu'un bilan des actions 2022 sera présenté sous peu par les présidences au conseil municipal.

Il mentionne que beaucoup de projets ont cheminé et on les voit naître cette année. Il y a toutefois un manque de communication face à ces beaux projets, les gens ne sont pas au courant. Il faudra donc travailler avec le Service des communications à ce niveau.

9. Varia

Aucun varia.

10. Prochaine séance

La prochaine séance de la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire est prévue le 22 mars 2023.

11. Levée de la séance

La séance est levée à 17 h 55.

*Il est proposé par monsieur Érik Breton
Appuyé par monsieur Stéphane Lacasse*

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière



PRÉSIDENT
MONSIEUR STEVEN BOIVIN



COORDONNATRICE
MADAME ANICK FORTIN